LE CADRE INTÉGRÉ DE CLASSIFICATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (IPC)

En Afrique orientale et centrale

Décembre 2012

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'IPC 2
Qu'est-ce que l'IPC - un aperçu 2
Quelle est la coordination au niveau mondial 4

L'IPC EN AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE 5
Une initiative régionale 5
Un processus national 8

UNE INITIATIVE RÉGIONALE, 12 PAYS 10
Burundi 11
Djibouti 12
Éthiopie 13
Kenya 14
Ouganda 15
République Centrafricaine 16
République Démocratique du Congo 16
Rwanda 17
Somalie 18
Soudan 19
Sud Soudan 20
Tanzanie 21

PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'IPC EN AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE 22
Des réussites à reconnaître 22
Perspectives d'avenir: *joindre l'aide d'urgence et le développement* 22
Perspectives d'avenir: *le rôle des bailleurs de fonds et des partenaires de l'IPC* 23

UNE PRÉSENTATION DE L'IPC

Utilité et Gouvernance mondiale

QU'EST-CE QUE L'IPC - un aperçu

Un ensemble de protocoles ... mais aussi un processus

Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) est **un ensemble de protocoles qui visent à classer la sévérité et les causes de l'insécurité alimentaire**, et fournir des informations basées sur des preuves et orientées vers l'action aux décideurs.
L'IPC est aussi un processus pour former un consensus technique entre les principales parties prenantes issues des gouvernements nationaux, des Nations Unies, des ONG et des organismes techniques.

L'IPC fournit **des réponses systématiques et cohérentes aux questions suivantes:**

Quelle est la sévérité de la situation?
Où est localisée l'insécurité alimentaire?
Quand surviendra l'insécurité alimentaire?
Qui est exposé à l'insécurité alimentaire?
Combien de personnes*?*
Quelles sont les causes?

Les **outils et les procédures** de l'IPC sont compatibles avec tous les systèmes de collecte des données, les approches méthodologiques et les dispositions institutionnelles en vigueur au niveau national.

Classification de la sévérité et des causes de l'insécurité alimentaire

Le cadre normalisé de L'IPC classifie **la sévérité de l'insécurité alimentaire en cinq phases.** Chacune de ces phases a des implications importantes et distinctes quant au lieu et au meilleur moyen d'intervention et influence par conséquent les objectifs d'intervention prioritaires.

1. Minimale
2. Sous pression
3. Crise
4. Urgence
5. Famine

- L'IPC établit une distinction entre l'insécurité alimentaire **aiguë et chronique**.
- L'IPC classifie la **sévérité actuelle** des situations d'insécurité alimentaire aiguës ainsi que les **projections futures** afin d'établir une déclaration d'alerte rapide favorisant une prise de décision proactive.

Les phases de l'IPC sont déterminées par l'analyse d'une série de resultants fondés sur des normes internationales, notamment les niveaux de consommation alimentaire, les changements des moyens d'existence, le statut nutritionnel et la mortalité. Ceux-ci sont triangulés avec plusieurs facteurs contributifs (disponibilité, accès, utilisation des denrées alimentaires et stabilité, vulnérabilité et risques) et analysés dans les contextes locaux.

La classification de l'IPC est fondée sur une convergence de tous ces éléments et des fonctions essentiellement comme un thermomètre qui prend la « température » de la sévérité de la situation de la sécurité alimentaire. Mais il ne s'agit pas seulement de prendre la température. L'IPC indique les changements d'une situation d'insécurité alimentaire et surtout, des changements dans les interventions requises.

Utiliser l'IPC...

L'approche de l'IPC est conçue pour être applicable dans n'importe quel contexte quel que soit le type d'insécurité alimentaire, les risques, la situation socio-économique, les moyens d'existence, le contexte institutionnel ou des données.

Une fois pleinement mis en œuvre, il a un coût modéré et efficace, et joue un rôle unique et essentiel. Chaque phase de l'IPC est liée aux objectifs stratégiques prioritaires d'intervention et indique la sévérité de la situation, la superficie exacte touchée, la frange de la population exposée à l'insécurité alimentaire et les causes fondamentales de la crise.

Les résultats sont regroupés dans le **Panorama de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC** qui comprend les principales conclusions de l'analyse, la carte de l'IPC présentant la sévérité de la situation de l'insécurité alimentaire en cinq phases et toutes les preuves appuyant la classification.

Analyse des tendances pour améliorer la programmation des interventions et l'allocation des ressources.

Comparabilité dans l'espace...: à travers l'utilisation des critères internationaux standardisés pour la classification des crises alimentaires, l'IPC permet de comparer la sévérité de la situation d'un endroit à l'autre. De ce fait, les décideurs peuvent allouer les ressources aux populations qui en ont le plus besoin.

...et comparabilité dans le temps: l'IPC permet également de suivre la sévérité des crises dans le temps. Permettant ainsi aux décideurs d'étendre, de réduire ou de modifier les zones des interventions de manière stratégique.

... pour informer de meilleures décisions en sécurité alimentaire

L'IPC contribue à une plus grande **transparence, coordination** et **responsabilité** des interventions dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Souvent, les décideurs sont contraints de réagir rapidement aux crises de sécurité alimentaire, malgré l'indisponibilité d'informations suffisantes sur la situation ou les actions les plus appropriées dans un pays. L'IPC est une approche novatrice qui comble une lacune essentielle à cet égard, en fournissant une analyse accessible et fiable des premiers stades **des crises d'insécurité alimentaire.**

L'IPC fournit également des informations pour la prise de décisions **à plus long terme** pour résoudre les obstacles structurels afin d'atteindre une sécurité alimentaire durable.

À travers le respect des protocoles de l'IPC, l'analyse complexe de la sécurité alimentaire est rendue d'autant plus accessible et utile aux décideurs aux niveaux national, régional et mondial, fournissant une base commune pour la priorisation des ressources, la conception de l'intervention, et le plaidoyer.

Le développement technique de l'IPC: de la Version 1.1 à la Version 2.0

La nouvelle Version 2.0 de l'IPC a été publiée et introduite dans les pays en 2012. Elle vise à relever les défis rencontrés dans la mise en oeuvre sur le terrain de l'IPC depuis 2004. Cette dernière version **propose de nouvelles innovations** telles que le cadre analytique de l'IPC et des fonctions claires pour l'orientation du travail des analystes IPC du début à la fin de leur travail. Le Manuel de l'IPC Version 2.0 **réconcilie également certaines différences majeures dans les approches** d'analyse de la sécurité alimentaire appliquées par les gouvernements nationaux et les organismes internationaux, favorisant ainsi une plus grande adhésion et collaboration.

QUELLE EST LA COORDINATION AU NIVEAU GLOBAL

Un partenariat mondial entre les principaux acteurs de la sécurité alimentaire ...

L'IPC est une **initiative multi-agences dont la gestion est assurée par dix partenaires au niveau global:** Action Contre la Faim (ACF), CARE International, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Réseau de systèmes d'alerte rapide sur les risques de famine (FEWS NET), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC), Oxfam, Save the Children et le Programme alimentaire mondial (PAM).

À l'échelon mondial, l'IPC mène ses activités à travers:

- Le Comité directeur mondial composé de représentants de tous les partenaires globaux, responsables de la gestion stratégique
- Le Groupe technique consultatif composé d'experts techniques impliqués dans le développement technique continu de l'IPC
- L'Unité de Soutien Global basée au siège de la FAO à Rome, chargée du développement normatif et de la coordination globale des activités de l'IPC

... appuyé par d'importants bailleurs de fonds

Depuis l'établissement du partenariat mondial en 2007, l'IPC a été appuyé à l'échelon mondial par **d'importants bailleurs de fonds** tels que l'Union européenne, les gouvernements d'Australie, du Canada, d'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, à la fois comme utilisateurs et partenaires dans le développement de l'IPC.

L'IPC EN AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE
Qu'avons-nous accompli?

UNE INITIATIVE RÉGIONALE

Un contexte dynamique de la sécurité alimentaire marqué de crises prolongées

En dépit des efforts considérables en vue de l'atténuation de la famine et de la pauvreté, **l'insécurité alimentaire demeure extrêmement préoccupante en Afrique orientale et centrale**. Une combinaison de conflits, de chocs climatiques, de maladies transfrontières des cultures et des animaux et de prix des denrées alimentaires élevés ont contribué à l'extrême pauvreté dans la région, détruisant les moyens d'existence et plaçant les produits essentiels hors de la portée de nombreux ménages.

Dans un contexte de crises persistantes, complexes et, dans de nombreux cas, chroniques comme celles que l'Afrique orientale et centrale, l'échange d'informations efficace entre toutes les parties prenantes est essentielle pour **évaluer les besoins, concevoir des interventions efficaces, éviter les chevauchements de programmes et permettre d'identifier et de stabiliser les ressources financières.**

Le lieu de naissance de l'IPC et l'initiative régionale encore la plus avancée

L'IPC a été développé en 2004 en Somalie par l'Unité d'analyse de sécurité alimentaire et de nutrition de la FAO (FSNAU), et **l'Afrique orientale et centrale était la première région à mettre en œuvre l'IPC** en dehors de son contexte d'origine.

Au cours de la première phase de l'initiative régionale en 2007-2008, l'IPC a été introduit au Burundi, au Kenya, en Ouganda, en RDC et en Tanzanie grâce à l'appui financier de ECHO, DFID et CIDA.

Puis, au cours d'une deuxième phase financée par ECHO en 2009-2011, l'IPC a été consolidé dans ces pays, a fait l'objet de discussions en Éthiopie et a été introduit en République Centrafricaine et aux Soudan du Nord et du Sud.

Les progrès dans la mise en œuvre régionale continuent depuis lors dans ces pays, tandis que Djibouti a introduit l'IPC à la fin de l'année 2011 grâce à un financement apporté par ECHO et des activités de sensibilisation et de consultations ont été menées au Rwanda depuis 2008.

Carte de la mise en œuvre de l'IPC au niveau mondial 2012

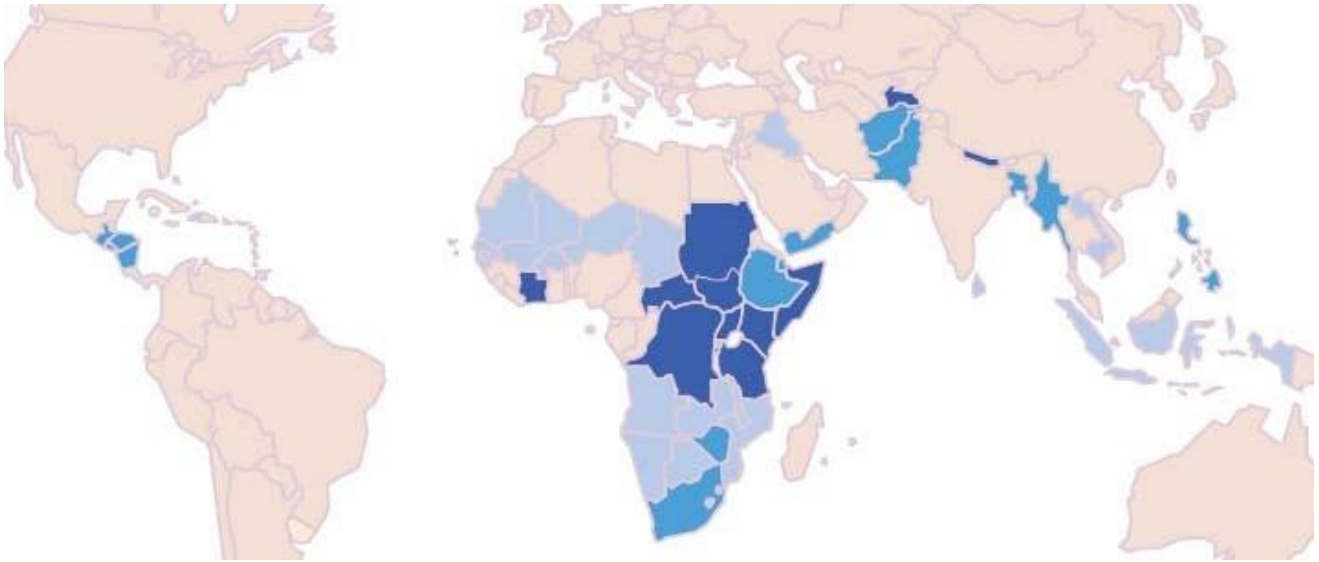

L'IPC a été mis en œuvre ou introduit dans 12 pays de la région:

Sensibilisation et consultations	Rwanda
Formation et analyse initiales dans le pays	Éthiopie
Formation et analyse en cours	Burundi, Djibouti, Kenya, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Sud Soudan, Tanzanie.

Un outil qui a prouvé sa valeur et son utilité dans la région

Des progrès considérables ont été réalisés dans la région en termes d'utilisation de l'outil, des processus et des produits de l'IPC pour appuyer les gouvernements et la communauté humanitaire dans leurs efforts visant **la prévision, la préparation et la réponse aux crises de sécurité alimentaire.**

L'IPC est désormais intégré dans les évaluations saisonnières actuelles et les systèmes d'analyse de la sécurité alimentaire dans la plupart des pays, et les produits de l'IPC sont utilisés pour fournir des informations stratégiques aux bailleurs de fonds, à la communauté humanitaire et aux gouvernements nationaux, leur permettant de vérifier la pertinence de leurs activités et d'accroître l'efficacité de leur réponse aux crises émergentes. L'IPC a joué un rôle majeur dans la sensibilisation sur la situation de la sécurité alimentaire, y compris des mesures pour **l'analyse de la sévérité de l'insécurité alimentaire, ses causes profondes et les objectifs d'intervention**. Les agences des Nations Unies et les ONG ont utilisé des informations pour l'adaptation de leurs programmes ou projets, l'illustration de leurs besoins, la justification du ciblage géographique et des actions de plaidayer auprès des gouvernements.

En particulier en juillet 2011, lors de la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique, **l'IPC a été utilisé comme une référence scientifique pour déclarer d'une voix commune la famine dans certaines parties de la Somalie**. Il a assuré une coordination et un ciblage adéquats de l'aide humanitaire et une surveillance conjointe de la situation.

Par ailleurs dans la plupart des pays, l'IPC est devenu la référence pour informer des décisions portant sur l'insécurité alimentaire, **non seulement pour les interventions humanitaires, mais pour la planification et les politiques de développement du gouvernement.**

Collaborer au niveau régional à travers le FSNWG

Le **Groupe de travail régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition (FSNWG)** a été créé en 2005. Il s'agit d'une plate-forme régionale pour le partage des informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la formation d'une analyse consensuelle de la situation, et réunissant un grand nombre d'acteurs pour le plaidoyer et les interventions. Fondé par un groupe d'ONG internationales et d'institutions des Nations Unies, comprenant ACF, la FAO, le Centre commun de recherche de la Commission européenne, Oxfam, Save the Children, le HCR, UNICEF et le PAM, il est co-présidé par l'**Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)** depuis décembre 2011, ce qui constitue un pas important vers l'institutionnalisation de la coordination régionale en matière de sécurité alimentaire.
Depuis 2007, un **comité directeur régional de l'IPC** est basé dans le FSNWG. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- L'appui technique, le renforcement des capacités et le contrôle de la qualité
- La sensibilisation et le plaidoyer à l'échelon régional
- La coordination régionale
- L'analyse régionale
- La contribution au développement technique avec la GSU

Chaque mois, des analyses IPC des pays sont regroupées sur une carte régionale présentée durant la réunion du FSNWG afin de suivre l'évolution de la situation et des perspectives de la sécurité alimentaire dans la région, et en général une fois par an, un atelier technique régional aborde les questions transfrontalières afin de produire une carte régionale harmonisée, tel que présenté ci-dessous.

Carte régionale harmonisée, novembre 2008

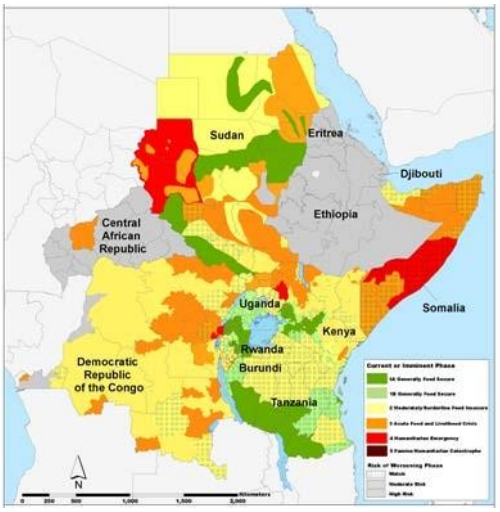

Carte régionale harmonisée, octobre 2009

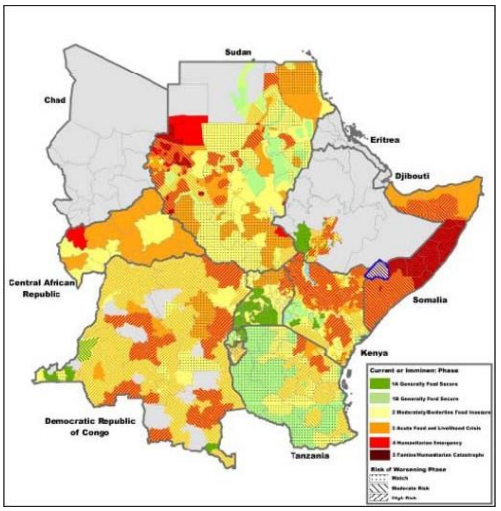

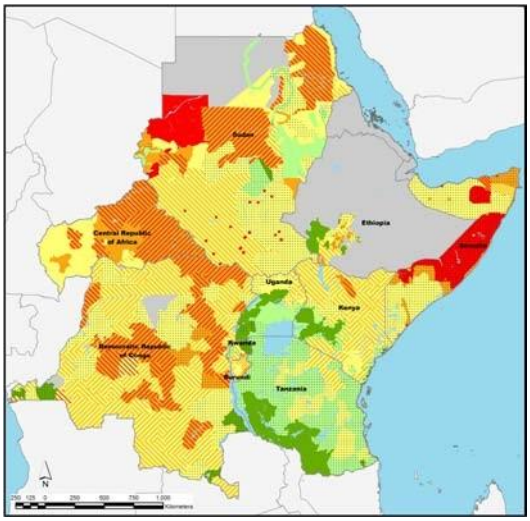

Carte régionale harmonisée, décembre 2010

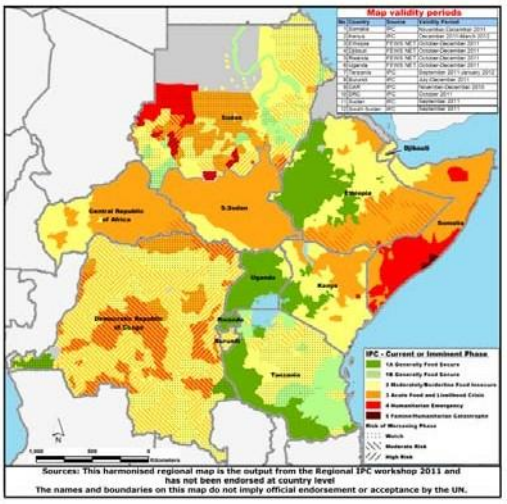

Carte régionale harmonisée, décembre 2011

Les cartes régionales mises à jour chaque sont disponibles sur le site du FSNWG :
http://www.disasterriskreduction.net/fsnwg

En plus de l'appui reçu à travers le niveau global (GSU), la région a reçu une aide financière directe de la Commission européenne et des gouvernements de la Belgique, de la Finlande, de la France et des États-Unis d'Amérique.

UN PROCESSUS NATIONAL

La coordination nationale et le rôle du gouvernement

Les dispositifs institutionnels et les contextes de sécurité alimentaire varient considérablement entre les 12 pays engagés dans l'IPC dans la région, et le processus de mise en œuvre de l'IPC est doté de la souplesse nécessaire pour l'adaptation aux besoins et aux contraintes des différents pays, bien que respectant les normes et principes fondamentaux qui assurent sa rigueur technique et sa neutralité.

L'IPC ne crée pas de structure supplémentaire mais est basé dans et renforce les **institutions en vigueur**, en fournissant une **plate-forme d'échange des informations** et favorise la collaboration entre les différentes parties prenantes.

La mise en œuvre de l'IPC dans les pays est gérée par **les Groupes de Travail Technique IPC nationaux (GTT),** présidés par les gouvernements (à l'exception de la Somalie, où le passage est en cours). Ils comprennent les responsables techniques des différentes institutions et agences, dotés d'une expertise dans un domaine pertinent à la sécurité alimentaire et formés aux protocoles IPC. Les membres du GTT se sont **engagés à mener une analyse IPC de manière neutre, fondée sur des preuves et la formation du consensus**.

Les gouvernements ont pris un engagement ferme envers le processus de l'IPC et **l'appropriation** de ses produits, et sont activement impliqués dans la conduite de sa mise en œuvre, en coordination avec les agences et les organisations membres des GTT nationaux. Dans certains pays, comme le Kenya et la Tanzanie, l'IPC est totalement intégré dans le système d'information de la sécurité alimentaire nationale et géré par le gouvernement. Cependant dans d'autres pays, les services de secrétariat sont toujours assurés par les institutions des Nations Unies et en particulier par la FAO qui a conduit l'introduction de l'IPC. Des efforts sont en cours afin de garantir que davantage de responsabilités soient transférées aux gouvernements nationaux.

Le Manuel de l'IPC Version 2.0 est disponible **en anglais, français et arabe**, afin de le rendre plus accessible aux participants nationaux, et dans certains pays les produits de l'IPC sont traduits dans les **langues locales** afin d'accroître l'impact sur la population à travers les médias.

Processus de mise en œuvre

Les **activités typiques** menées par les GTT au niveau national comprennent la sensibilisation et le plaidoyer, la planification, le renforcement des capacités, l'inventaire des données, l'analyse, la communication et les leçons apprises, avec un appui technique de la part des équipes IPC aux échelons régional et global.

Dans tous les pays, les ateliers d'analyse impliquent des agents techniques au niveau infranational, ce qui permet de s'assurer que toutes les **informations et l'expertise locales pertinentes** sont utilisées afin d'obtenir le meilleur aperçu de la situation. Dans certains pays, en particulier en raison de la dimension géographique, le processus de mise en œuvre est **décentralisé** et des GTT locaux (par exemple, au niveau provincial) conduisent l'analyse dans une première étape, cette dernière est ensuite consolidée et harmonisée à l'échelon national.

La **fréquence de l'analyse** de l'insécurité alimentaire aiguë varie selon les pays. Dans la plupart des pays, l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë est effectuée deux fois par an, après chaque campagne agricole majeure, dans d'autres elle est menée quatre fois par an. Avec l'introduction de la Version 2.0, l'analyse fournit désormais un aperçu de la **situation actuelle et de la situation projetée** sur la base du scénario le plus probable. Par ailleurs, la carte IPC peut être mise à jour **dés que la situation change**, y compris en se concentrant sur certains « points chauds » comme c'est actuellement le cas pour l'Est de la RDC après les récents événements de Novembre 2012.
Dans la section suivante, des informations détaillées sont fournies sur **les différents processus nationaux et les réalisations pour chacun des 12 pays**.

Défis et réalisations techniques

L'IPC n'assure pas la collecte des données initiales, mais fait le **meilleur usage des données secondaires disponibles, à partir d'un large éventail de sources** (gouvernement, agences des Nations Unies, ONG, même collectées à différentes échelles et à différents moments). Il a prouvé son utilité pour assurer un meilleur partage des informations, identifier les lacunes dans les données en terme de qualité et de quantité, et plaider pour la collecte de données et pour sa meilleure coordination.

Au cours des dernières années, des efforts et des progrès considérables ont été menés afin d'augmenter la rigueur technique de l'analyse IPC à travers le renforcemnt des capacités d'analyse aux niveaux national et sous-national. En 2012, l'IPC a réussi à **introduire la Version 2.0** dans tous les pays mettant en œuvre l'IPC dans la région, en **formant plus de 450 membres des GTT nationaux dans la région**, qui ont ensuite mené des analyses au moins deux fois.

Coûts et exigences

Les coûts financiers varient considérablement d'un pays à l'autre en raison des dimensions géographiques et des différences dans les processus de mise en œuvre. Une fois pleinement mis en œuvre, l'IPC a un coût **modéré et rentable**. Les coûts habituels couvrent les coûts de l'atelier de formation et d'analyse, y compris la participation des analystes, le lieu, la communication et les frais d'administration et de coordination.

En plus des coûts financiers, l'IPC repose sur **l'engagement des partenaires nationaux** à partager leurs données et à rendre leur personnel disponible pour la participation aux activités de l'IPC.

Une valeur unique

Au-delà de la diversité des contextes nationaux, l'IPC est unanimement reconnu par les pays pour sa valeur unique et les grandes réalisations qu'il a apportées en terme d'amélioration de l'analyse de la sécurité alimentaire et des interventions ultérieures. En particulier, il a démontré sa valeur en:

- **Fournissant une monnaie commune** pour la classification de la sévérité d'une situation de sécurité alimentaire
- **Identifiant des lacunes** dans les données en terme de qualité et de quantité et appuyer le plaidoyer pour une meilleure collecte des données
- **Renforçant les capacités** en matière d'analyse de la sécurité alimentaire
- **Rassemblant des experts techniques** des différents secteurs liés à la sécurité alimentaire
- **Formant un consensus technique** entre les parties prenantes nationales
- **Informant une réponse rapide** grâce à une analyse fondée sur des preuves et menée dans des délais pertinents et en permettant de mieux cibler et coordonner les interventions

UNE INITIATIVE RÉGIONALE, DOUZE PAYS

L'IPC en Afrique orientale et centrale

Ces informations ont été rassemblées à partir des données fournies par les représentants des Groupes de Travail Techniques IPC nationaux de 12 pays lors des ateliers de consultation organisés à Nairobi les 29 et 30 novembre 2012.

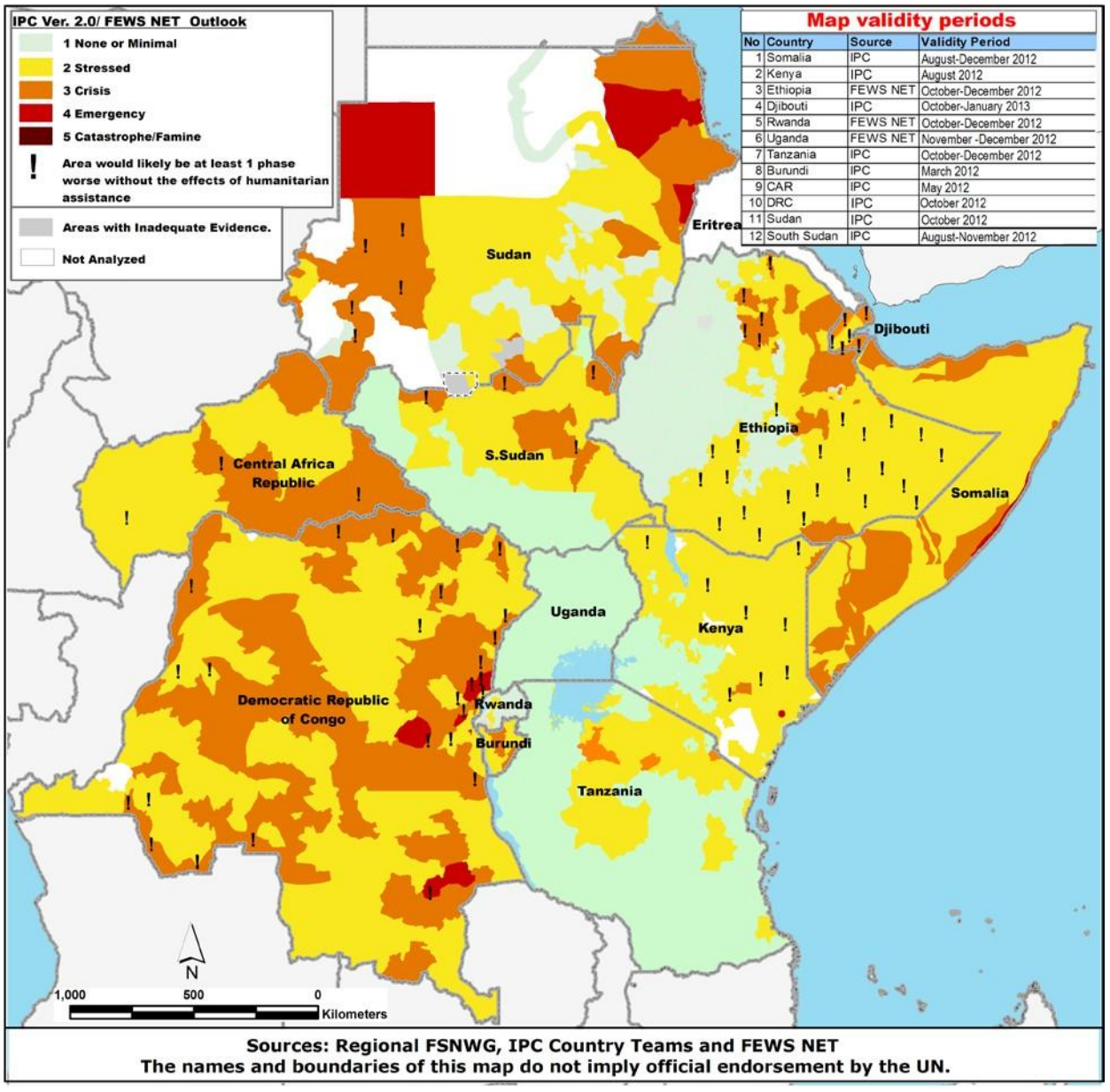

Carte régionale consolidée, novembre 2012

BURUNDI

Processus de mise en œuvre

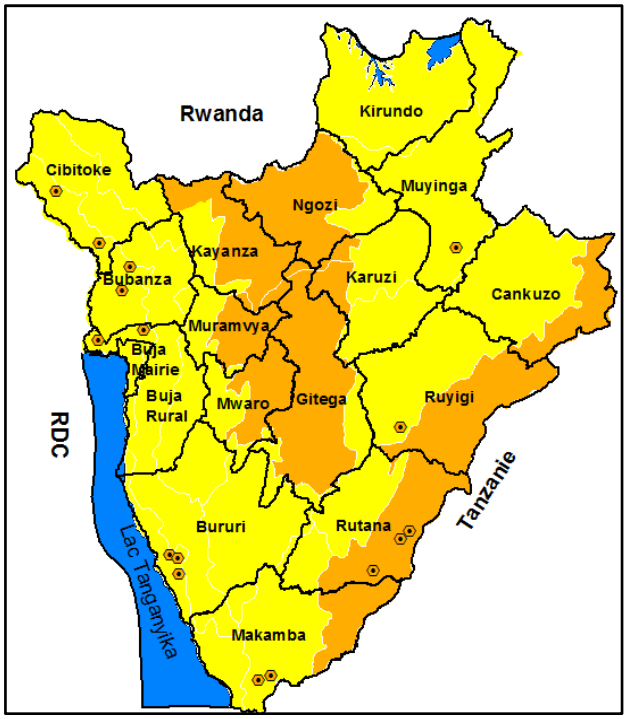

L'IPC a été introduit en 2007 et l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë est effectuée deux fois par an, après chaque campagne agricole majeure.

Le Groupe de Travail Technique (GTT) comprend 40 membres permanents et environ 90 agents de sécurité alimentaire représentant le gouvernement et les organismes impliqués dans l'IPC ont été formés.

L'introduction de la Version 2.0 en 2012 a été un succès dans la conduite de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë plus globale, claire, rigoureuse et précise.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, août 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

La qualité reconnue de l'analyse et le consensus technique ont gagné la confiance des décideurs nationaux. Les documents stratégiques et les projets sur la sécurité alimentaire mis en œuvre par le gouvernement et ses partenaires s'appuient sur les informations fournies par l'IPC.

L'IPC s'est avéré utile en termes d'orientation des interventions, par exemple en matière de renforcement de la résilience à la pénurie des pluies dans les régions de « Plaine de l'Imbo » et de « Bugesera » entre 2009 et 2011. Les produits de l'IPC informent désormais aussi bien la planification du développement avec le plan d'investissement du Gouvernement, que les interventions axées sur les zones en insécurité alimentaire la plus sévère, dans la phase 3 de l'IPC « crise » à travers les projets financés par les bailleurs de fonds tels que le Projet du Fonds belge pour la sécurité alimentaire dans la « Dépression du Moso » .

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est basé au Ministère de l'agriculture et de l'élevage avec l'appui du Secrétariat technique et de la FAO. Le GTT national qui comprend 40 membres, en majorité des fonctionnaires du gouvernement issus de différentes institutions (Primature, Agriculture et Elevage, Santé, Environnement, Plan/Finances), avec la participation des agences des Nations Unies (FAO, PAM et UNICEF), des ONG nationales et internationales, et des organismes techniques et universitaires (Université, FEWSNET). Au Burundi, l'IPC a bénéficié d'un soutien financier direct de l'UE, des fonds suédois et belge, et de l'appui financier et technique à travers les équipes IPC des niveaux régional et global.

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- De la pleine appropriation par le gouvernement, y compris l'investissement financier et la gestion du secrétariat
- De la poursuite du peaufinage de l'analyse aiguë par une plus grande fiabilité des données et le renforcement des capacités techniques
- De l'amélioration de la composante d'alerte précoce à travers le peaufinage de l'analyse de la situation projetée

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Processus de mise en œuvre

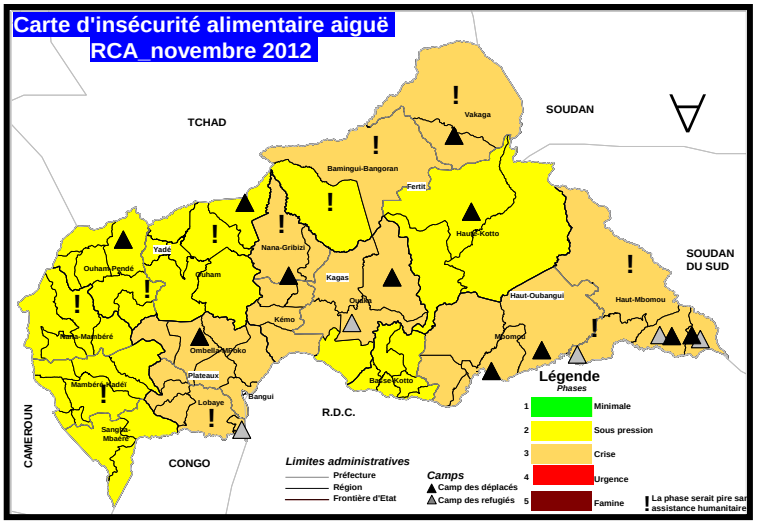

L'IPC a été introduit en 2008, avec cependant une irrégularité dans la mise en œuvre en raison du manque d'appui financier.

Le GTT comprend 30 membres permanents qui ont été formés en concepts de sécurité alimentaire et moyens d'existence et en protocoles de l'IPC.

La Version 2.0 de l'IPC a été introduite en mai 2012, tous les membres du GTT ont été formés et deux ateliers d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë ont été organisées.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, nov. 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

L'IPC a permis d'identifier les lacunes dans la fiabilité des données et des informations, et pourrait orienter l'élaboration d'un système d'information. La classification IPC est utilisée en particulier pour les interventions d'urgence afin d'établir des priorités et se concentrer sur les régions classées dans les phases d'urgence (phase 4) et de crise (phase 3) de l'IPC.

Les produits de l'IPC sont désormais sur les tables de décisions stratégiques: le cadre accéléré des Objectifs du Millénaire, le Programme National d'Investissement Agricole, le Programme National de Sécurité Alimentaire et le Programme d'appel commun (PAC) élaboré en 2012 ont bénéficié des orientations fournis par les produits de l'IPC.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est basé au Ministère de l'agriculture et du développement rural avec l'appui du Secrétariat technique et de la FAO. Le GTT national compte environ 30 membres issus des ministères (Institut de la statistique/ICASEES, Agriculture et Développement rural, Affaires Sociales, Environnement, Plan et Coopération internationale, Bâtiments publics et Urbanisme, Mines-Energie et Hydraulique, Eau-Forêts et Pêche-Chasse) , des institutions des Nations Unies (FAO, PAM, UNSIDA, OCHA, HCR), des ONG (ACF, TRIANGLE, G-H, DRC, CRS, CHOEB) et des institutions universitaires (Université de Bangui).

En République Centrafricaine, l'IPC a reçu un soutien financier direct de AusAid, et un soutien financier et technique à travers les équipes IPC des niveaux régional et global.

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- De l'amélioration de l'appropriation par le gouvernement et d'autres décideurs nationaux à travers une plus grande sensibilisation
- Le renforcement de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë par le renforcement des capacités et le plaidoyer afin d'augmenter la fiabilité des données
- La conduite de l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique

DJIBOUTI

Processus de mise en œuvre

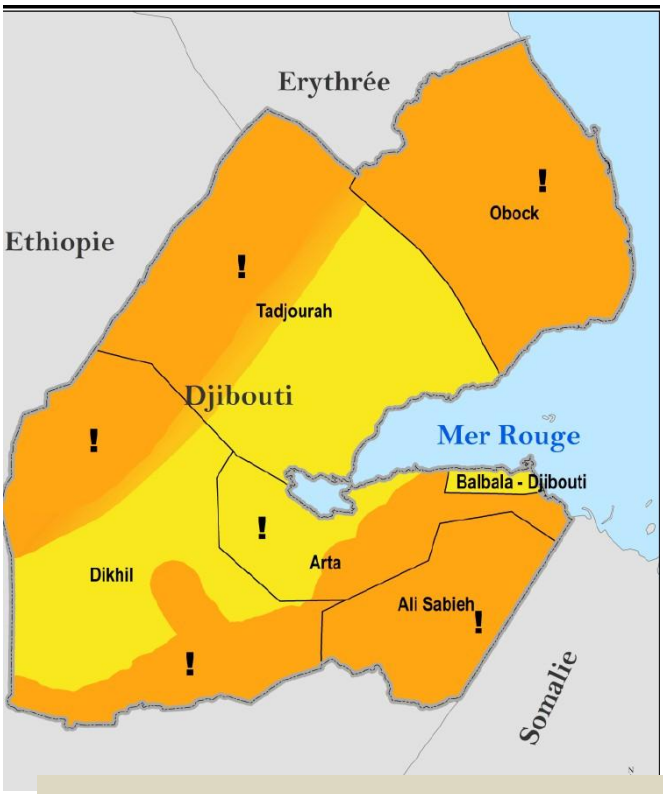

L'IPC a été introduit à la fin de 2011 et deux analyses de l'insécurité alimentaire aiguë ont été effectuées avec la Version 2.0, la première en décembre 2011 et la deuxième en octobre 2012.

Le Groupe de Travail Technique (GTT) comprend environ 40 membres permanents qui ont été formés en concepts de sécurité alimentaire et de moyens d'existence et en protocoles de l'IPC.

Les activités de sensibilisation menées sur l'IPC et la publication des premiers produits ont apporté un regain d'intérêt pour la sécurité alimentaire parmi les décideurs.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, octobre 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

Les produits de l'IPC ont révélé l'impact de la sécheresse persistante depuis 2008 et ont fourni des orientations pour les programmes de réhabilitation des zones les plus touchées, notamment les zones de moyens d'existence des communautés d'éleveurs.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est basé au Ministère de l'agriculture avec l'appui du Secrétariat technique et de la FAO. Le GTT national comprend environ 40 membres représentant différents départements gouvernementaux, des agences des Nations Unies et des ONG. Dix d'entre eux constituent le comité de pilotage, composé par le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'intérieur, la FAO, le PAM, FEWS NET et ACF.

À Djibouti, l'IPC a bénéficié du soutien financier direct d'ECHO, ainsi que d'un appui financier et technique

Grâce à la première analyse IPC, la situation d'insécurité alimentaire critique d'Obock a bénéficié d'informations pertinentes et le gouvernement y a accordé davantage d'attention.

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

à travers les équipes IPC aux niveaux régional et global.

- De l'amélioration de l'appropriation par le gouvernement et d'autres décideurs nationaux à travers une plus grande sensibilisation
- Du renforcement de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë par le renforcement des capacités et le plaidoyer pour augmenter la fiabilité des données
- Considérant que 75% de la population totale vit en zone urbaine, l'analyse de l'insécurité alimentaire en milieu urbain est fortement sollicitée
- Mener l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Processus de mise en œuvre

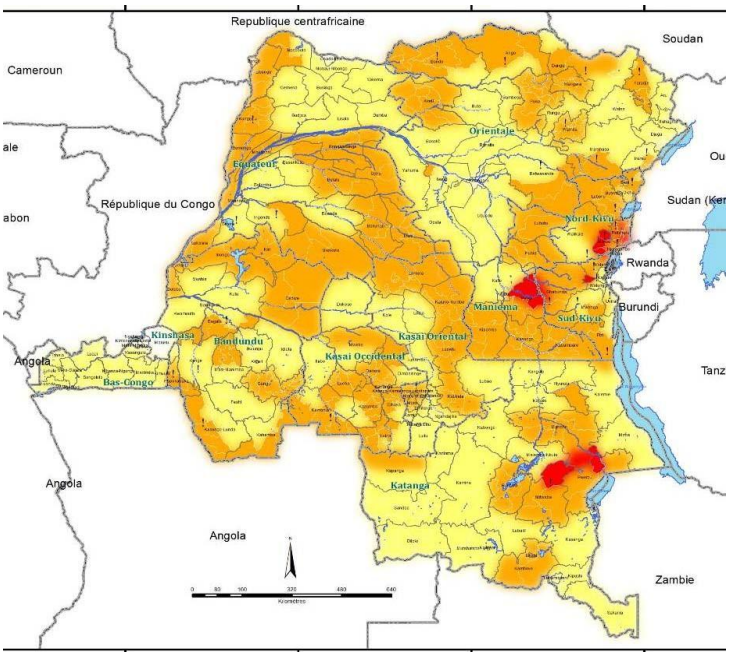

L'IPC a été introduit en 2007 et l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë est effectuée deux fois par an. La 8ème analyse a été conduite en octobre 2012.
La Version 2.0 a été introduite en juillet 2012 et 45 membres du GTT ont été formés.
La Version 2.0 a accru la rigueur technique. De l'analyse par rapport à la Version 1.1.
Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, novembre 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

L'IPC constitue désormais la référence en matière de prise de décision pour le gouvernement, la communauté humanitaire et d'autres acteurs: le rapport annuel « plan humanitaire » est fondé sur les produits de l'IPC.

Les deux dernières analyses IPC (juillet et octobre 2012) ont mis en évidence l'impact de l'insécurité civile sur la situation de la sécurité alimentaire, en raison du classement de la plupart des zones touchées dans la phase 4 (urgence). Après les événements survenus dans les provinces du Kivu en novembre 2012, une mise à jour rapide de l'analyse a été requise pour ces provinces afin d'évaluer l'impact sur la situation de la sécurité alimentaire.

Le Fonds commun pour les projets identifiés en 2012 grâce à l'IPC et la priorité a été accordée aux domaines et aux ménages dans les phases les plus critiques de l'IPC (Phase 4: urgence, puis phase 3: Crise).

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est rattaché au Département d'Etat chargé des Statistiques, Ministère de l'agriculture avec l'appui du Secrétariat technique et de la FAO. Le GTT national comprend environ 45 membres représentant le gouvernement (Agriculture, Santé et Plan), les agences des Nations Unies (FAO, PAM, UNICEF, OCHA), les ONG nationales et internationales.

Les données utilisées dans l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë proviennent principalement du système de surveillance de la sécurité alimentaire du PAM (SMSA), des Systèmes d'Alerte Précoce (PRONANUT, UNICEF, PAM, FAO), des statistiques de la santé et des évaluations ad-hoc.

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- De la pleine appropriation par le gouvernement et la durabilité du processus de financement
- Du renforcement des capacités, avec la formation des membres du GTT national et des représentants des provinces au niveau 2 de l'IPC
- De l'amélioration de la composante d'alerte précoce par le peaufinage de l'analyse de la situation projetée
- Mener l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique

KENYA

Processus de mise en œuvre

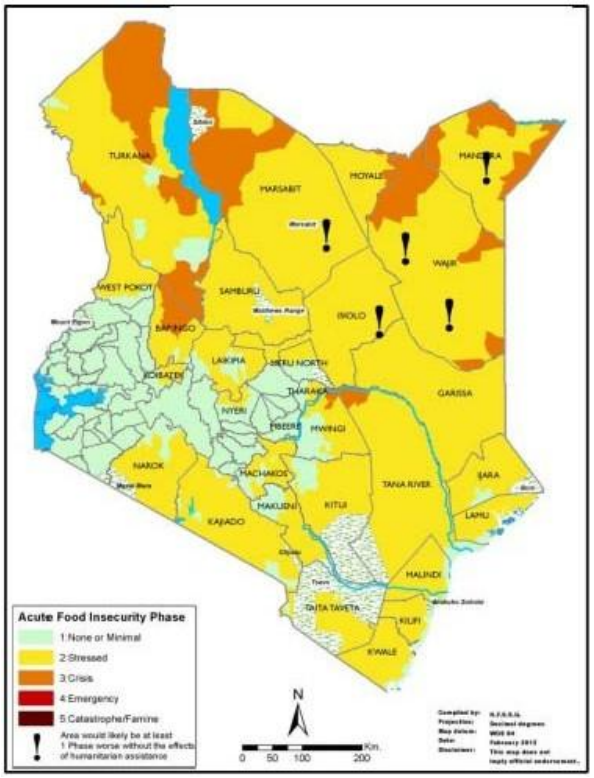

L'IPC a été introduit au Kenya en 2007 afin de mener l'analyse en s'appuyant sur l'évaluation de la sécurité alimentaire menée par le groupe de pilotage de la sécurité alimentaire du Kenya (KFSSG) effectuée deux fois par an - pour les longues pluies (juillet/août) et les courtes pluies (janvier/février). La Version 2.0 a été introduite à la fin de 2011.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, février 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

L'IPC est entièrement institutionnalisé au sein du gouvernement et est devenu le principal fondement de la prise de décision en sécurité alimentaire et nutrition.

La classification IPC permet la hiérarchisation des interventions de sécurité alimentaire par secteur au niveau du district et au niveau national par le gouvernement, les bailleurs de fonds, l'ONU et les ONG.

Par exemple, en 2011, le gouvernement a déclaré la catastrophe due à la sécheresse, le Ministère de l'élevage a fourni des fonds pour relancer l'élevage et le Ministère de l'agriculture a fourni des fonds pour les graines tolérantes à la sécheresse. Toutes les écoles de la zone affectée ont été exemptées du paiement des frais pour cette période.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

Le processus IPC au Kenya est basé au NDMA, l'autorité de gestion nationale de la sécheresse (précédemment Programme de gestion des ressources des terres arides).

Le KFSSG joue le rôle du GTT avec environ 25 membres issus des agences des Nations Unies (FAO, PAM, UNICEF, OCHA, l'OIM), des ministères, des ONG (World Vision, Oxfam, ACF, CARE), et la participation occasionnelle des membres des universités (Tegemeo Institut de l'Université d'Egerton), le national Disaster opération, le Centre d'intervention d'urgence, la Croix-Rouge etc. En plus de ces membres, le Fewsnet et le personnel des différents ministères sur le terrain jouent un rôle actif dans le processus de l'IPC.

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- L'amélioration de la précision de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, l'uniformité et la rigueur de la collecte des données et le déploiement total de la V 2.0 de l'IPC aux niveaux national et infranational (district).
- Inclure dans l'IPC l'évaluation dans les zones à forte pluviosité pour une myriade de produits qui est en cours
- La situation de l'insécurité alimentaire chronique est un domaine qui représente encore un défi majeur. Dans un proche avenir, le KFSSG se penchera sur la méthodologie des évaluations de l'insécurité alimentaire chronique tel que prévu dans la Version 2.0 de l'IPC, et un projet pilote sera exécuté en 2013 en coopération avec l'Unité de Soutien Globale de l'IPC.
- La conduite de l'analyse IPC dans les zones urbaines.

ÉTHIOPIE – Exercices initiaux

Fondement de la mise en œuvre de l'IPC

L'IPC a été introduit en 2008, trois sessions de formation ont été organisées et une analyse de l'insécurité alimentaire aiguë a été testée dans certaines provinces.
L'IPC est basé au Ministère de l'agriculture, Secteur de la gestion des risques des catastrophes et de la sécurité alimentaire (DRMFSS) et comprend 11 membres issus du DRMFSS, de CARE, du PAM, de la FAO, du FEWS NET, du Save the Children Royaume-Uni et de l'UNICEF qui ont participé aux activités initiales de l'IPC, et qui constituent la base du GTT.
Les résultats des exercices IPC ont été utilisés par le gouvernement et les partenaires nationaux du GTT pour l'élaboration de certains documents stratégiques.

La vision nationale du GTT

- Renforcement et élargissement du groupe de travail technique et intégration de l'IPC dans le système national d'alerte précoce
- Intégration et institutionnalisation du processus IPC à travers le renforcement des capacités par l'amélioration de l'analyse de la sécurité alimentaire
- Garantie du financement à long terme afin de permettre le renforcement approprié des capacités des particiapnts gouvernementaux

RWANDA - Discussions initiales

Fondement de la mise en œuvre de l'IPC

Le Rwanda a participé aux consultations régionales ainsi qu'aux formations sur l'IPC depuis 2007 et a été représenté par deux organismes gouvernementaux: le Ministère de l'agriculture et des ressources animales et le Ministère de la santé, et trois organisations: PAM, FAO, et FEWS NET-Rwanda.
Les informations susceptibles d'être utilisées dans l'IPC sont disponibles et peuvent être compilées à partir de: i) l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA), ii) le système de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, iii) les enquêtes intégrées sur les conditions de vie des ménages, iv) les enquêtes démographiques et sanitaires, v) les enquêtes d'évaluation des récoltes.

La vision nationale du GTT

- Formalisation du GTT-IPC et campagne de sensibilisation en faveur de l'appropriation par le gouvernement et d'autres décideurs nationaux
- Lancement des activités de l'IPC, en commençant par le renforcement des capacités du GTT et la conduite de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë
- Intégration de l'IPC dans le système d'alerte précoce national
- Etablissement de l'IPC en tant que référence pour l'élaboration des politiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Rwanda

SOMALIE

Processus de mise en œuvre

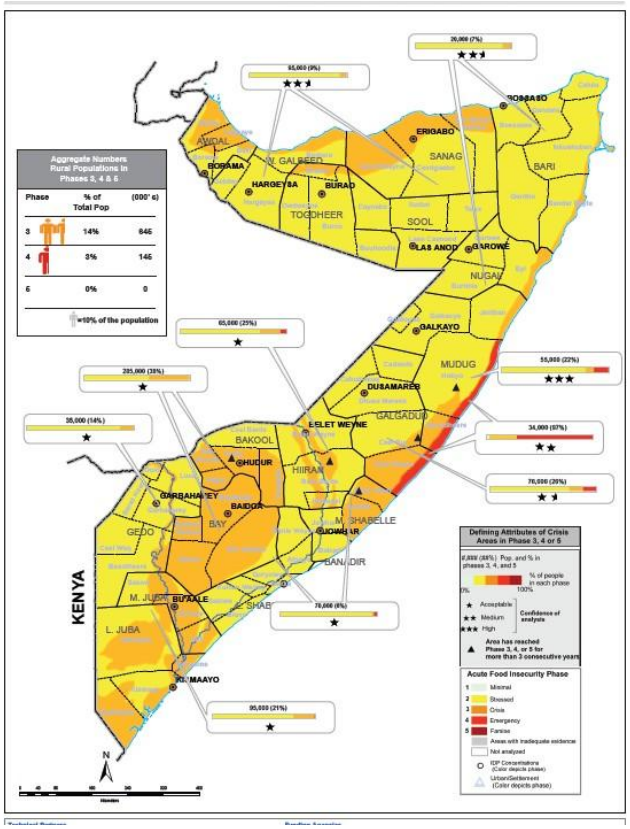

L'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la FAO (FSNAU) a assuré le lancement et le déploiement de l'IPC en Somalie en février 2004 et il a été régulièrement appliqué depuis lors, avec l'organisation de deux ateliers d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë chaque année.

La Version 2.0 a été introduite en Somalie en 2012 et l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë a été effectuée en août.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, août 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

Les produits de l'IPC sont régulièrement utilisés par les organismes d'intervention, les équipes humanitaires nationales et les organismes de financement afin d'évaluer le type et le ciblage géographique des propositions d'intervention humanitaire en vue d'assurer la programmation en fonction des besoins.

Tous les groupes conçoivent leurs fiches de projets PAC sur la base des zones prioritaires identifiées par l'analyse IPC.

En particulier, la famine a été déclarée en juillet 2011 sur la base d'un consensus entre les principales agences humanitaires, orientatant la réponse et la coordination des interventions, ce qui a permis de sauver de nombreuses vies.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'analyse IPC est conduite par la FSNAU et ses partenaires, à savoir le FEWS NET, les divers organismes d'intervention humanitaires (PAM, OCHA, ONG internationales et locales), et les gouvernements du Somaliland et du Puntland de facto.

Les principales informations utilisées dans l'analyse IPC comprennent des données initiales sur la situation nutritionnelle, la production agricole, les conditions pastorales, la performance des pluies, les prix du marché, les salaires, les dépenses alimentaires, les actifs, les stratégies des moyens d'existence, les mécanismes d'adaptation, les sources d'information secondaires, etc comprennent l'imagerie satellitaire sur les conditions pâturages (FEWSNET et SWALIM), la NOAA et les prévisions climatiques de l'ICPAC; les statistiques du gouvernement, les données sanitaires de l'OMS, l'admission dans les établissements de santé, les interventions humanitaires (FSC), les déplacements des populations (HCR, IASC) et les conflits (OCHA).

Le GTT national poursuit ses activités en vue de:

- L'institutionnalisation et du renforcement de l'appropriation des partenaires et du gouvernement par la sensibilisation et le renforcement des capacités
- L'élargissement de l'utilisation de l'analyse IPC par les organismes d'intervention, par exemple par le renforcement de l'analyse par le genre et d'autres indicateurs socio-économiques
- L'amélioration de l'élément d'alerte précoce par le renforcement des indicateurs et l'analyse des scénarios de développement
- La conduite d'une analyse de l'insécurité alimentaire chronique afin d'améliorer le processus décisionnel sur les programmes de résilience et de réduction des risques

SUD SOUDAN

Processus de mise en œuvre

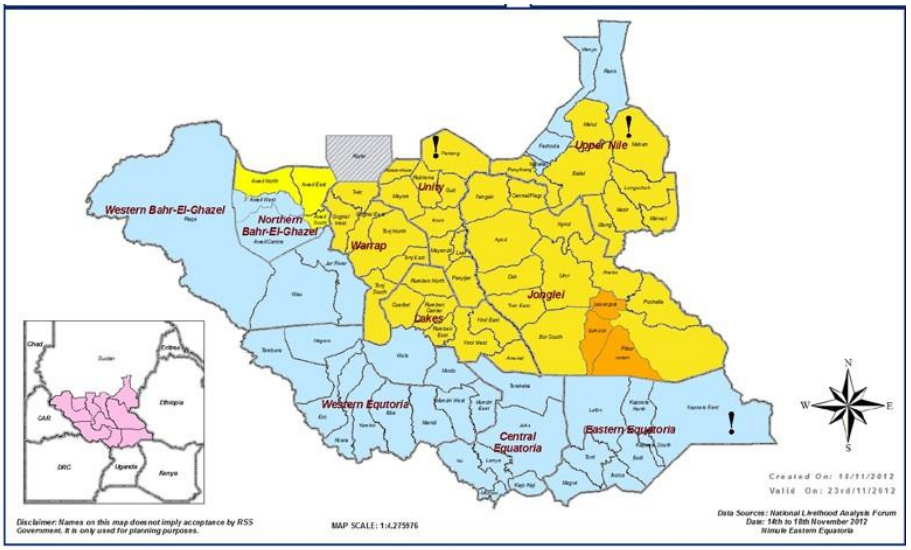

L'IPC a été introduit en 2007 et utilisé depuis 2008 pour la classification de la situation de la sécurité alimentaire au niveau national. L'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë est effectuée quatre fois par an, aux niveaux national et étatique.

La Version 2.0 a été introduite en 2012 et plus de 120 personnes ont reçu une formation en protocoles de l'IPC dans les dix états, bénéficiant ainsi de l'amélioration de leurs connaissances générales sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, novembre 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

L'IPC est institutionnalisé et adopté par le gouvernement comme un outil fiable d'alerte précoce et de prise de décision.

Les produits de l'IPC sont régulièrement utilisés pour l'analyse de la réponse et la coordination par la FAO, le PAM, le Gouvernement et d'autres ONG humanitaires, en particulier pour le ciblage de l'aide alimentaire (par le PAM), la distribution des semences et des outils (par la FAO).

Les produits de l'IPC figurent dans le bulletin hebdomadaire édité par le Cluster sécurité alimentaire et moyens d'existence et l'UNOCHA et il a été inclus dans l'appel humanitaire en octobre 2012.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est basé au Bureau national des statistiques et le président du groupe de travail technique (GTT) est basé au Ministère de l'agriculture, de la sylviculture, des coopératives et du développement rural. Le GTT national comprend 15 membres représentant différents ministères du gouvernement, agences des Nations Unies et ONG.

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- Etablir des relations solides avec les hautes autorités étatiques qui facilitera la pleine appropriation de de l'IPC par le Gouvernement et tous les décideurs
- Augmenter la qualité de l'analyse, en plaidant pour combler les lacunes en termes de disponibilité et qualité des données à travers le ministères de tutelle et le Bureau national des statistiques, et par le renforcement continu des capacités.
- Mener l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique afin d'orienter la réponse à la sécurité alimentaire à long terme.

SOUDAN

Process de mise en œuvre

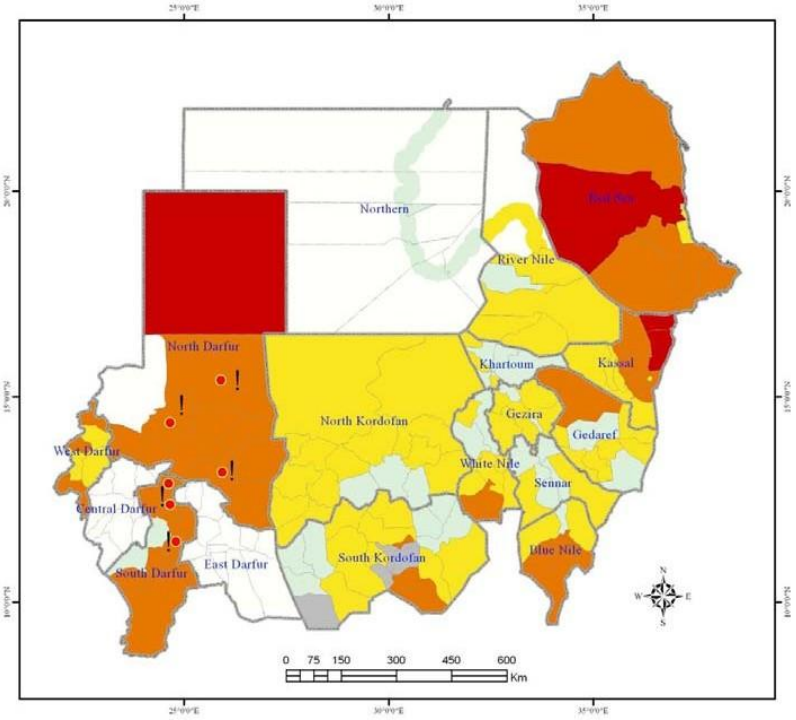

L'IPC a été introduit en 2007. Depuis 2008, l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë a été effectuée quatre fois par an, puis deux fois depuis 2012.

La V 2.0 a été introduite en 2012 et 225 personnes ont été formées (25 au niveau fédéral et 200 dans les 17 états). L'IPC est institutionnalisé aux niveaux national et étatique.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, août 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

L'IPC constitue la référence en matière de prise de décision pour le gouvernement, les agences de l'ONU et les ONG. En particulier, le plan de travail de l'ONU 2013 est basé sur les produits de l'IPC.

La chambre Zakat utilise l'IPC en plus des critères de pauvreté pour l'identification des bénéficiaires des interventions telles que la reconstitution des stocks d'avoine aux populations vénérables de l'Est qui ont perdu leurs animaux à cause de la sécheresse. L'ONG ADRA a utilisé les résultats de l'IPC pour la mise en œuvre de la création des points d'eau et des interventions ayant pour but l'amélioration des pâturages au Darfour et dans d'autres zones, et certains projets agricoles pour la population affectée dans les phases 3 et 4.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est basé au Ministère de l'agriculture et de l'irrigation par l'intermédiaire de son Secrétariat technique de la sécurité alimentaire. Le succès de ce partenariat est également souligné avec l'appui de la Commission de l'aide humanitaire, du Ministère des ressources animales, de la FAO, de FEWS NET et du PAM.

Le GTT comprend 225 membres représentant différents ministères du gouvernement, agences des Nations Unies et ONG (25 membres au niveau fédéral et de 200 de 17 pays).

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- D'améliorer la qualité de l'analyse IPC en fournissant des informations sur la fiabilité et la qualité des données et le renforcement des capacités.
- D'une appropriation ferme par les décideurs qui permettra de maximiser l'utilisation des produits de l'IPC.
- De mener l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique pour informer les réponses à la sécurité alimentaire à moyen et à long terme.
- La pleine appropriation par le gouvernement et la durabilité financière du processus de l'IPC

TANZANIE

Process de mise en œuvre

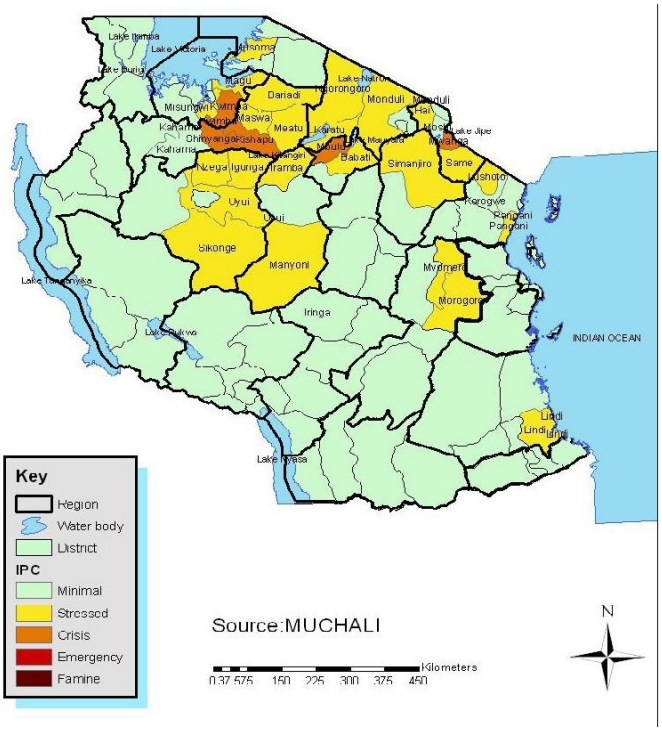

L'IPC a été introduit en 2008 et l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë est effectuée deux fois par an au niveau national, avec des représentants des régions.

La Version 2.0 de l'IPC a été introduite en mars 2012 et 32 personnes ont été formées aux niveaux national et régional.

L'IPC a permis d'intégrer l'analyse multisectorielle de la sécurité alimentaire dans une perspective des moyens d'existence. Il est incorporé dans le système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle, MUCHALI.

Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, octobre 2012

La contribution de l'IPC à la prise de décision

L'IPC a été entièrement institutionnalisé par le gouvernement et est devenu par conséquent la principale référence en matière de prise de décision en sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est utilisé comme une base pour l'analyse de la réponse et la coordination des interventions aux niveaux national et sous-national. Par exemple, la distribution alimentaire aux populations vulnérables, la nutrition et les interventions pour l'accès à la nourriture ont bénéficié des informations de l'IPC. Par ailleurs, il a permis d'identifier les zones affectées par l'insécurité alimentaire récurrente afin d'orienter de nouvelles évaluations.

La Commission nationale de secours en cas de catastrophes (TANDREC), un conseil de haut niveau composé des principaux secrétaires des ministères compétents, a utilisé les résultats de l'IPC pour la préparation des interventions sur une base régulière depuis 2008.

Le partenariat et le rôle du gouvernement

L'IPC est basé au Ministère de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives. Les services du Premier Ministre et la FAO jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités et l'appropriation de l'IPC par tous les décideurs.

Les GTT comprend 44 membres et est composé en majorité de membres du gouvernement issus des différents ministères et des agences nationales, avec la participation des universités, des agences des Nations Unies (FAO, UNICEF, PAM) et des ONG (Oxfam, Save the Children, World Vision).

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- De l'amélioration continue de l'analyse des moyens d'existence à travers le zonage et le profilage
- De l'augmentation de l'utilisation de l'IPC pour les décideurs en matière de développement (en utilisant les informations sur la limitation des facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë et les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire chronique)
- De la mise à l'échelle du lancement du cadre MUCHALI dans toutes les collectivités locales dans le pays (afin de décentraliser le processus de l'IPC), ce qui nécessite un renforcement des capacités aux niveaux national et des districts
- De l'introduction de l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique

OUGANDA

Process de mise en œuvre

L'IPC a été introduit en Ouganda en 2007 par la FAO. L'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë a été effectuée deux fois par an au niveau national de 2007 à 2011, à la suite des deux saisons agricoles majeures, et sur une base ad hoc ou axées sur certaines zones telles que la province de Karamoja, le cas échéant.

Un exercice pilote sur l'analyse chronique a été mené en 2011, mais en raison d'un déficit de financement de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, la Version 2.0 n'a pas encore été introduite.

La contribution de l'IPC à la prise de décision

Les produits de l'IPC ont été d'une grande utilité en Ouganda. L'Ouganda a utilisé les produits de l'IPC pour les rapports sur la situation de la sécurité alimentaire à l'attention du Bureau de la Communauté d'Afrique de l'Est à Arusha. L'IPC a contribué à l'amélioration de la qualité des informations par l'identification des lacunes dans les données. Par conséquent, des évaluations de la sécurité alimenataire ont été conduites avant les ateliers afin de fournir les données utiles pour l'analyse.

> Les produits de l'IPC sont utilisés en particulier par les représentants nationaux compétents pour informer les parlementaires sur la situation de la sécurité alimentaire.

L'IPC est basé au Ministère de l'industrie animale, de l'agriculture et de la pêche.
Le Groupe de Travail Technique (GTT) comprend 20 membres représentant les institutions gouvernementales (Ministère de l'eau et de l'environnement, Ministère de la santé, Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche, Bureau ougandais des statistiques, Services du Premier Ministre),

Le partenariat et le rôle du gouvernement

des agences des Nations Unies (FAO, PAM , UNICEF), les ONG (Save the Children international, World Vision International, OXFAM GB, Croix-Rouge ougandaise, Croix-Rouge, ACDI-VOCA, Action Contre la Faim), les agences techniques (FEWS NET) et universitaires (Université de Makerere, Institut de la statistique et de l'économie appliquées).

Le GTT national poursuit ses activités en vue:

- Reprendre les activités de l'IPC et introduire la Version 2.0 pour l'analyse de l'insécurité alimenatire aiguë et chronique
- Améliorer la qualité de l'analyse en renforçant les capacités et menant un plaidoyer en faveur d'une meilleure collecte des données
- Augmenter l'impact sur la prise de décision grâce aux réunions de diffusion nationales de haut niveau
- Atteindre la totale appropriation par le gouvernement, incluant notamment le transfert du Secrétariat de l'IPC au gouvernement
- Engager les institutions compétentes
- Garantir la viabilité financière

PERSPECTIVES D'AVENIR AVEC L'IPC EN AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Quel est notre cap?

Les notes suivantes sont tirées des rapports d'une réunion consultative tenue avec des représentants des GTT IPC des douze pays à Nairobi du 29 au 30 novembre 2012. La rencontre a permis aux GTT nationaux d'articuler les perspectives d'évolution de l'IPC dans leur pays au cours des années à venir. Il s'appuie sur les réalisations passées, les défis et garde à l'esprit les plans similaires élaborés dans les précédents ateliers consultatifs régionaux. Les plans détaillés seront validés avec les autres membres des GTT nationaux.

DES RÉUSSITES À RECONNAÎTRE

En s'inspirant des années de mise en œuvre, l'IPC est parvenu à démontrer que :

- Les produits de l'analyse de la situation de sécurité alimentaire de l'IPC sont désormais régulièrement développés et constituent un élément essentiel des systèmes d'alerte précoce et d'action coordonnée;
- Le processus IPC peut répondre à la demande et aux capacités croissantes pour développer des analyses de la sécurité alimentaire fondées sur des preuves, pour guider les interventions et les politiques;
- Les gouvernements, en particulier, intègrent de plus en plus l'IPC comme faisant partie de leurs outils et processus de planification;
- L'IPC est devenu un véritable partenariat entre les acteurs du gouvernement, humanitaires et de développement pour établir un consensus technique autour de l'analyse de la sécurité alimentaire;
- L'IPC a augmenté le niveau de professionnalisme par le renforcement des capacités et la mise en place des normes internationales;
- L'IPC a été un outil essentiel pour la planification de la réponse à la sécheresse et la famine de 2011 en Somalie.

Dix ans plus tôt, des descriptions comparables sur les conditions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'étaient pas disponibles. Les mécanismes de formation d'un consensus sur ces conditions à l'intérieur des pays n'étaient pas disponibles, et encore moins la possibilité de comparer les conditions d'un pays à l'autre. Ces mécanismes, processus et produits sont à présent en place. De plus, il est désormais de plus en plus tiré par les programmes nationaux.

PERSPECTIVES D'AVENIR: QUAND L'AIDE HUMANITAIRE REJOINT LE DÉVELOPPEMENT

En dépit des différents contextes nationaux et du niveau inégal de mise en œuvre entre les différents pays, les 12 GTT de l'IPC ont identifié les orientations stratégiques axées autour d'une vision commune: ***l'IPC représentera la référence pour informer des décisions intersectorielles sur la sécurité alimentaire au niveau national à travers l'institutionnalisation accrue au sein des processus des gouvernements et des partenaires.*** Ces objectifs sont les suivants:

- Influencer la prise de décision de manière plus efficace grâce à des **analyses plus fréquentes et menées dans des délais pertinents** qui influencent un plus large public de décideurs;
- Informer **les politiques de développement et la prise de décision** (notamment à travers l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique);
- **Augmenter la crédibilité de l'analyse IPC** en améliorant la qualité des données utilisées et en favorisant le renforcement des liens existants avec les systèmes nationaux de gestion des informations;
- **Promouvoir l'efficacité et réduire les coûts de mise en œuvre**
- Accroître l'**appropriation locale** et promouvoir la **décentralisation** des processus d'analyse

Ces priorités détaillées représentent une tendance croissante à évoluer d'un processus essentiellement humanitaire à un processus de plus en plus lié aux structures et thématiques de développement.

PERSPECTIVES D'AVENIR: LE RÔLE DES BAILLEURS DE FONDS ET DES PARTENAIRES IPC

Au niveau national

Il existe des possibilités pour les partenaires nationaux d'augmenter leur engagement et appuyer ces processus:

- En participant aux sessions du Groupe de Travail Technique (GTT) sur les **orientations stratégiques et la planification des activités**;
- En encourageant le **consensus et l'impartialité** en participant aux analyses IPC aux niveaux national ou sous-national;
- En assurant la **qualité et la comparabilité** en aidant les groupes de travail techniques à suivre les protocoles IPC;
- En encourageant **l'analyse dans des délais pertinents et en partageant des données** et des informations pour enrichir l'analyse;
- En assurant la **continuité de la participation du personnel** afin d'acquérir une expertise et d'éviter le roulement du personnel dans la mesure du possible;
- **En apportant une contribution technique** (travail de préparation et d'organisation des données) et **financière** (en fonction du budget national élaboré par le GTT) à l'organisation des ateliers de formation et d'analyse;
- En saisissant les opportunités de participer aux ateliers de formation et d'analyse à la fois **aux niveaux national et décentralisé;**
- En participant activement à la **diffusion des résultats** à différents niveaux et **en menant des plaidoyer** s'appuyant sur les résultats des analyses;
- **En utilisant les produits de l'IPC** pour la prise de décisions.

Au niveau régional

Un soutien stratégique extérieur est requis aux niveaux régional et global afin d'appuyer et d'assurer la durabilité des réalisations avec une perspective à moyen terme. Cet appui apporté aux GTT nationaux a évolué pour reconnaître les niveaux croissants de capacité et d'autonomie et est adapté aux besoins de chaque pays. Il a pour but de compléter et d'aider les GTT nationaux à atteindre leurs propres objectifs en ligne avec les fonctions de l'IPC.

Le rôle de l'échelon régional consiste notamment à assurer:

- **Le renforcement des capacités** – avec des ateliers de certification de niveau 1 et 2, et la mise en œuvre de la Version 2.0 de l'IPC, y compris l'introduction de l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique;
- **Qualité et comparabilité** – en aidant les pays à suivre les protocoles de l'IPC;
- La mise à disposition d'un **aperçu régional** des conditions de sécurité alimentaire et la facilitation de discussions pour réconcilier les analyses **des zones transfrontalières critiques** (i.e. Karamajong cluster, le Triangle du Mandera, Nord de l'Ouganda et Sud Soudan);
- **La sensibilisation, la prise de conscience et les informations appropriées** sur le potentiel et la valeur ajoutée de l'IPC aux niveaux national et régional;
- **Un appui financier ciblé** pour les pays dans les phases de mise en œuvre initiales, pour des activités spécifiques et pour des événements spéciaux non budgétisés par les groupes de travail technique nationaux;
- **L'innovation** – en explorant le potentiel pour les processus IPC à contribuer à des questions telles que la mesure du changement de la résilience à la sécheresse ou à d'autres crises;
- L'appui à l'utilisation des **informations IPC par l'IGAD** pour le plaidoyer, l'alerte précoce, la coordination régionale et la prise de décisions;
- **La liaison** entre les GTT nationaux et l'Unité de Soutien Globale (GSU).

Ce bref aperçu des perspectives d'avenir reflète les discussions tenues avec les principales parties prenantes et représentants des GTT nationaux des douze pays à la fin du mois de novembre à Nairobi. Chaque pays a élaboré un plan, qui a ensuite été revu par le groupe de travail technique national pour finalisation et validation. De même, les partenaires IPC comme ACF, CARE, la FAO, OXFAM, Save the Children, le PAM et d'autres vont consolider une feuille de route en vue de cette voie à suivre, sur la base de ces plans nationaux validés.